

Conditions Générales d'Utilisation de la solution Predigraft

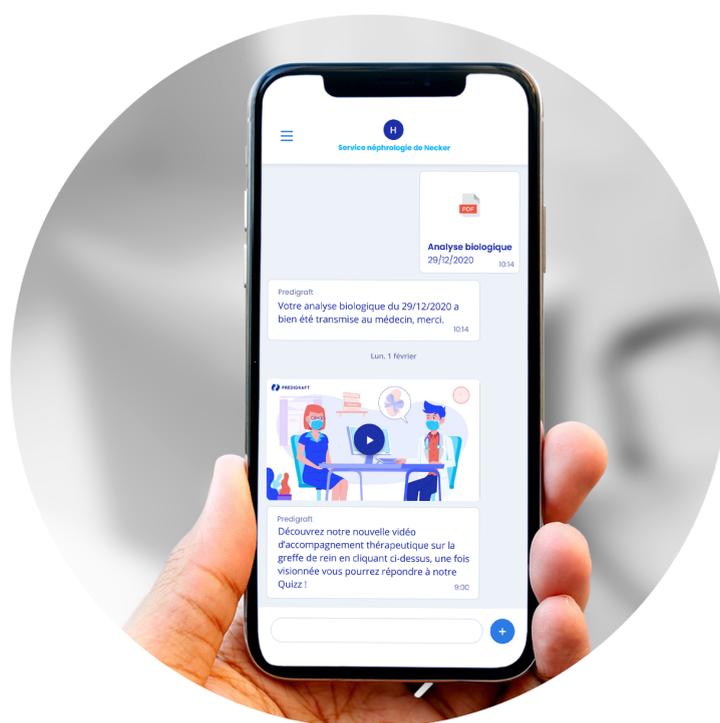


Table des matières

DÉFINITIONS	3
L'OBJET DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	3
LES FONCTIONNALITÉS PROPOSÉES PAR Predigraft	4
CONDITIONS D'ACCÈS À LA SOLUTION Predigraft	5
PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES	5
CONSENTEMENT DU PATIENT AU TRAITEMENT DE SES DONNÉES DE SANTÉ	6
CONFIDENTIALITÉ DU LOGIN ET MOT DE PASSE DU COMPTE PATIENT	7
MODIFICATION DU LOGIN DU COMPTE PATIENT	7
BLOCAGE DU COMPTE PATIENT	7
OUBLIE DU MOT DE PASSE DU COMPTE PATIENT	7
DURÉE DE VALIDITÉ DU MOT DE PASSE DU COMPTE PATIENT	7
PROBLÈME TECHNIQUE ET SUPPORT TECHNIQUE Predigraft	7
LES OBLIGATIONS DU PATIENT	8
RESPONSABILITÉ	8
RESPONSABILITÉ DU PATIENT	8
RESPONSABILITÉ DE CIBILTECH ÉDITEUR DE LA SOLUTION Predigraft	9
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	11
RÉCLAMATION	12
RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ENTRE CIBILTECH ET LE PATIENT	12
SANCTION DU PATIENT EN CAS DE NON-RESPECT DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION OU DE LA RÉGLEMENTATION ET DE LA LOI	13
LA DURÉE D'APPLICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET CLÔTURE DU COMPTE PATIENT	13
RÉSILIATION	14
CONVENTION DE PREUVE	14
STIPULATIONS DIVERSES	15

DÉFINITIONS

Les Conditions Générales d'Utilisation désignent le présent document (complété des documents auxquels il est fait référence dans le présent document) ainsi que ses versions successives, étant précisé qu'en cas de contrariété entre les dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation et les autres documents référencés, les premières prévalent sur les secondes.

Le compte patient désigne l'espace privé de la Solution Predigraft dédié exclusivement au patient dans le cadre de son suivi médical avec le professionnel de santé et dont l'accès est conditionné à la saisie d'un identifiant et d'un mot de passe dédiés.

Les documents médicaux désignent tous les résultats d'analyses ou les résultats d'examens concernant le patient.

Les données de santé désignent toutes données relatives à la santé du patient, à son identification, ses coordonnées.

Le patient désigne la personne physique faisant l'objet du suivi médical par un professionnel de santé.

Le professionnel de santé désigne tous les professionnels de santé exerçant au sein de l'établissement de santé signataire d'un contrat de licence Predigraft avec Cibiltech et souhaitant utiliser la solution Predigraft dans le cadre du suivi médical de patient.

Une évaluation iBox désigne le rapport d'analyse statistique réalisé par la solution Predigraft à l'aide des informations fournies ou validées par le professionnel de santé.

Le dispositif médical est appelé Predigraft et est composé de deux interfaces :

- Une interface pour les patients qui est accessible à partir d'une tablette ou d'un smartphone mobile (disposant d'un navigateur web). Elle permet aux patients d'échanger avec leur professionnel de santé.
- Une interface pour les professionnels de santé qui est accessible à partir d'un ordinateur (portable ou fixe), d'une tablette ou d'un smartphone mobile disposant d'un navigateur Web. Elle permet aux professionnels de santé de suivre leurs patients après la greffe.

La solution Predigraft est à la fois une plateforme d'échanges de données entre les professionnels de santé et les patients et aussi un dispositif médical d'aide à la décision.

Un tiers désigne toute personne autre que le patient et le(s) professionnel(s) de santé.

L'OBJET DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Ces présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après nommées CGU) ont pour objet de définir les fonctionnalités proposées par CIBILTECH avec sa solution Predigraft ainsi que ses modalités d'accès et d'utilisation. Les Conditions Générales d'Utilisation constituent le contrat entre CIBILTECH, éditeur de la solution Predigraft et le patient.

Éditeur de la solution Predigraft :



CIBILTECH, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS sous le numéro 848 185 765 et dont le siège social est situé au 130, rue de Lourmel 75015 PARIS (ci-avant et ci-après « CIBILTECH »).

Hébergeur de la solution Predigraft :

La plateforme et les données relatives à la santé sont hébergées par Pictime Groupe - immatriculée au RCS sous le numéro 443 498 571 et dont le siège social est situé au 61 AV DE L'HARMONIE 59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS. Pour contacter l'hébergeur, merci d'adresser vos demandes au service support CIBILTECH au : support@cibiltech.com

LES FONCTIONNALITÉS PROPOSÉES PAR PREDIGRAFT

Par la mise en service du dispositif médical Predigraft, CIBILTECH a vocation de permettre l'amélioration du suivi médical des patients réalisé par les professionnels de santé en proposant aux professionnels de santé, des fonctionnalités leur permettant de réaliser le suivi des probabilités de survie du greffon de leurs patients, sur la base des standards cliniques et biologiques.

Pour cela, ce dispositif médical intègre un algorithme permettant de fournir aux professionnels de santé une prédiction de survie du greffon de leurs patients.

La solution Predigraft permet aux patients de transmettre leurs résultats d'analyse ou d'exams médicaux à leurs professionnels de santé afin qu'ils puissent les interpréter à distance et prendre les décisions relatives à leur suivi médical.

La solution Predigraft propose les fonctionnalités suivantes :

- L'interface pour les patients Predigraft :
 - Échanger à distance avec les professionnels de santé,
 - Envoyer des documents médicaux et données de santé relatifs à la santé du patient,
 - Fournir aux professionnels de santé les informations sur des paramètres biologiques, cliniques et histologiques du patient,
 - Mettre à disposition du patient du contenu d'accompagnement thérapeutique sous différentes formes (vidéos, articles...).
- L'interface professionnel de santé Predigraft :
 - Permettre aux professionnels de santé de consulter les documents médicaux et d'utiliser certaines données nécessaires à la création d'une évaluation iBox concernant la probabilité de survie du greffon du patient,
 - Permettre aux professionnels de santé de faire un meilleur suivi médical du greffon du patient dans le temps,
 - Disposer d'une représentation graphique des informations transmises,
 - Consulter les résultats d'analyse ou informations que le patient aura transmis aux professionnels de santé via la solution Predigraft ainsi que les documents historisés dans cette solution.

Ces services sont fournis gratuitement au patient via la solution Predigraft.



Le patient reconnaît et accepte que les services de CIBILTECH se limitent à la mise à disposition et au maintien en conditions opérationnelles de la solution Predigraft, c'est-à-dire à des prestations purement techniques. Le rôle de CIBILTECH se limite donc à celui de prestataire technique, CIBILTECH n'assurant aucune prestation de mise en relation ou d'intermédiation entre les professionnels de santé et les patients.

Par ailleurs, étant tiers à la relation contractuelle passée entre le professionnel de santé et le patient, CIBILTECH décline toute responsabilité en cas de dommage consécutif à la prise en charge du patient par le professionnel de santé. Le professionnel de santé assume, seul et pleinement, la responsabilité des actes de médecine qu'il réalise.

Il est rappelé que la solution Predigraft est proposée afin de réaliser des actes non urgents. En cas d'urgence ou d'indisponibilité de la solution Predigraft, le patient est invité à consulter son médecin traitant ou les services d'urgence en composant le 15 ou, sur un téléphone portable, le 112.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA SOLUTION PREDIGRAFT

L'utilisation des fonctionnalités du dispositif médical Predigraft est réservée aux patients du professionnel de santé.

Le patient reconnaît avoir l'âge légal nécessaire pour accepter valablement les présentes Conditions Générales d'Utilisation conformément au droit français et européen.

Si l'utilisateur du compte patient n'est pas le patient, l'utilisateur du compte patient reconnaît avoir le pouvoir et la capacité juridique pour représenter légalement le patient afin d'accepter valablement les présentes Conditions Générales d'Utilisation au nom et pour le compte du patient. En tout état de cause, toute action ou saisie de données réalisée sur le compte patient est présumée avoir été effectuée par le patient lui-même.

Le patient reconnaît disposer des compétences ainsi que des moyens nécessaires pour accéder et utiliser la solution Predigraft.

Avant toute connexion à la solution Predigraft, le patient s'engage à s'assurer que son terminal de connexion (tablette, ordinateur, smartphone etc..) ne contient aucun virus et est en parfait état de fonctionnement.

Pour accéder et utiliser la solution Predigraft, le terminal (tablette, ordinateur, smartphone etc..) du patient doit, a minima, disposer des éléments informatiques comme indiqué dans le guide utilisateur patient disponible ici sur la [base de connaissance CIBILTECH](#).

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Pour connaître les informations relatives aux traitements des données personnelles des patients traitées ou réalisées via la solution Predigraft, il est possible de consulter [la politique de confidentialité sur le site de CIBILTECH](#).



CONSENTEMENT DU PATIENT AU TRAITEMENT DE SES DONNÉES DE SANTÉ

En finalisant la création de son compte patient et en cochant la case « J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation », le patient accepte que ses données de santé soient traitées par la solution Predigraft conformément à la politique de confidentialité dont le lien est indiqué au paragraphe « Protection des données personnelles » et aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

CRÉATION D'UN COMPTE PATIENT

Seul le professionnel de santé pourra initier la création d'un compte patient pour son patient.

Pour cela, le professionnel de santé initiera la création du compte patient en créant une Fiche patient dans l'interface dédiée le professionnel de santé en indiquant les données suivantes concernant son patient : Nom, Prénom, Date de naissance, Email et Date de la greffe.

Une fois cette fiche créée, le patient du professionnel de santé recevra un email avec un lien de connexion à la solution Predigraft qui permet de définir son mot de passe.

Ce lien aura une durée de validité de 24 heures. Au-delà de cette durée, le lien ne sera plus valide. Un nouveau lien devra être généré via le lien de réinitialisation du mot de passe sur la page d'accueil de Predigraft.

Lors de sa première connexion, le patient devra finaliser la création de son compte Predigraft dédié.

Le patient pourra utiliser la solution Predigraft pour échanger des informations avec le(s) professionnel(s) de santé, si et seulement si, le patient finalise la création de son compte patient.

En finalisant la création de son compte patient et en cochant la case « J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation patient », le patient reconnaît avoir lu et accepté sans réserve l'intégralité des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

En cas de désaccord sur tout ou partie de ces Conditions Générales d'Utilisation, le patient ne doit pas finaliser l'ouverture de son compte patient et ne doit pas accepter les Conditions Générales d'Utilisation.

Si le patient ne finalise pas la création de son compte Predigraft et n'accepte pas les Conditions Générales d'Utilisation, le patient ne pourra pas utiliser la solution Predigraft pour utiliser ses fonctionnalités.

Une fois le compte créé et les présentes Conditions Générales d'Utilisation acceptées, CIBILTECH concède au patient, à titre non cessible, non transmissible et non exclusif, un droit d'accès à la solution Predigraft et un droit d'utilisation de la solution Predigraft.

LOGIN ET MOT DE PASSE DE CONNEXION AU COMPTE PATIENT



1. CONFIDENTIALITÉ DU LOGIN ET MOT DE PASSE DU COMPTE PATIENT

Le patient s'engage à conserver la stricte confidentialité de son login et de son mot de passe Predigraft. Son login et son mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Le patient s'engage à ne les divulguer à aucune personne. Le patient reconnaît être l'unique responsable de l'utilisation de son mot de passe et de son login Predigraft et il est seul responsable de toute utilisation de son compte patient.

CIBILTECH ne pourra en aucun cas être tenu responsable de toute perte ou tout dommage résultant d'un non-respect des obligations du patient stipulées au présent article.

Le patient s'engage à informer immédiatement CIBILTECH de toute utilisation non autorisée de son Compte patient et de toute atteinte à la confidentialité et à la sécurité de ses moyens d'identification.

2. MODIFICATION DU LOGIN DU COMPTE PATIENT

Pour modifier son login, le patient doit contacter le support technique en adressant sa demande à : support@cibiltech.com

3. BLOCAGE DU COMPTE PATIENT

Après 6 erreurs de saisie erronées du mot de passe du compte patient, le compte patient sera bloqué. Pour débloquer son compte, le patient devra contacter le support technique à l'adresse email suivante : support@cibiltech.com

4. OUBLIE DU MOT DE PASSE DU COMPTE PATIENT

En cas d'oubli de mot de passe d'accès à son compte patient, le patient pourra demander à en recevoir un nouveau en cliquant sur le lien intitulé : « mot de passe oublié ».

5. DURÉE DE VALIDITÉ DU MOT DE PASSE DU COMPTE PATIENT

La durée de validité du mot de passe du compte patient est de 12 (douze) mois à compter de la finalisation de la création du compte patient.

30 (trente) jours avant l'expiration de la durée de 12 (douze) mois, puis 7 (sept) jours avant, un email sera envoyé au patient pour l'inviter à changer son mot de passe.

En l'absence de changement de mot de passe à l'issue des 12 mois, le compte patient sera suspendu.

PROBLÈME TECHNIQUE ET SUPPORT TECHNIQUE Predigraft

Pour tout problème technique concernant l'utilisation de la Solution Predigraft, le patient peut contacter le support technique à l'adresse email suivante : support@cibiltech.com.



LES OBLIGATIONS DU PATIENT

Le patient reconnaît et s'engage à communiquer au professionnel de santé des informations exactes et à jour, concernant son identité, ses coordonnées et ses données relatives à sa santé.

Pendant toute la durée d'application des présentes Conditions Générales d'Utilisation le patient s'engage :

- À ne pas créer de fausse identité ;
- À ne pas communiquer des informations inexactes, obsolètes, ou de nature à induire en erreur le(s) professionnel(s) de santé ;
- À ne pas usurper l'identité de toute personne patient ou pas ;
- À ne pas utiliser la solution Predigraft d'une façon susceptible de nuire à la réputation de CIBILTECH ;
- À ne pas céder et/ou transférer son compte patient ainsi que son login et mot de passe à un Tiers ;
- À ne pas utiliser, céder ou concéder, revendre, louer, exploiter la solution Predigraft à quelles que fins que ce soit, et notamment à des fins notamment professionnelles, commerciales ou lucratives ;
- À ne pas faire des tests d'intrusion ou tenter d'obtenir un déni de service sur la solution Predigraft ;
- À ne pas surcharger la solution Predigraft de quelque façon que ce soit ;
- À tenir à jour les informations qui le concernent et qui sont communiquées aux professionnels de santé;
- À utiliser la solution Predigraft qu'à des fins privées et personnelles ;
- À utiliser les fonctionnalités de la solution Predigraft exclusivement pour transmettre aux professionnels de santé, les données de santé nécessaires au suivi médical relatif à la greffe qui le concerne. Le patient reconnaît être l'unique responsable de la légalité du contenu des documents qu'il transmet au professionnel de santé au moyen de la solution Predigraft ;
- À se protéger contre les risques de perte ou de piratage de données, fichiers et programmes en utilisant des logiciels antivirus régulièrement mis à jour ;
- À utiliser les fonctionnalités de la solution Predigraft dans le strict respect des lois et règlements applicables en France ;
- À respecter les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

RESPONSABILITÉ

1. RESPONSABILITÉ DU PATIENT

Tous matériels et logiciels nécessaires à l'accès à la solution Predigraft et à l'utilisation du Service restent exclusivement à la charge du patient. Il lui appartient de prendre toutes mesures appropriées de façon à protéger ses propres données, systèmes informatiques et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus.

Le patient reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour accéder à la solution Predigraft et l'utiliser.



L'usage des informations, messages ou données de toute nature, disponibles par l'intermédiaire de la solution Predigraft relève de la seule responsabilité du patient, et les décisions ou actions que celui-ci serait amené à prendre ou à mener en considération de ces informations ne sauraient engager d'autre responsabilité que celle du patient.

Le patient est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de la solution Predigraft, et plus généralement, de toute utilisation ou opération faite à partir de son compte patient.

Le patient est responsable de toutes données et informations le concernant qu'il a mises en ligne ainsi que de tout contenu qu'il a fourni, que ces données, ou contenus soient accessibles et/ou transmis au public via l'un des espaces de communication ou d'échanges de la solution Predigraft ou adressés à quiconque par courrier électronique, ou qu'il aurait stockés sur son espace personnel au sein de la solution Predigraft.

Le patient reconnaît que CIBILTECH n'exerce pas de contrôle a priori sur lesdits contenus et données et que CIBILTECH n'a pas d'obligation générale de surveillance des données et contenus des patients (en particulier de leur exactitude, de leur véracité, ou de leur complétude) stockés et diffusés via la solution Predigraft (hormis l'obligation d'assurer la disponibilité, la fiabilité et l'authenticité techniques de ces données dans les conditions prévues aux présentes).

Le patient est seul responsable, à l'égard de CIBILTECH et, le cas échéant, de tout Tiers, de tous dommages, directs, de quelque nature que ce soit, causés par une information ou tout autre élément de contenu communiqué, transmis ou diffusé par le patient à l'occasion de l'utilisation de la solution Predigraft, ainsi que de tout manquement quelconque de sa part aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Le patient accepte de se soumettre à toute mesure mise en œuvre par CIBILTECH en application du droit en vigueur.

2. RESPONSABILITÉ DE CIBILTECH ÉDITEUR DE LA SOLUTION PREDIGRAFT

CIBILTECH veille à ce que le patient puisse transmettre en toute sécurité les documents médicaux dont les données de santé le concernant au Professionnel de santé.

CIBILTECH fera ses meilleurs efforts conformément aux règles de l'art afin de :

- Permettre la continuité de la solution Predigraft ;
- Préserver l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données à caractère personnel.

CIBILTECH s'engage à fournir la solution Predigraft conformément aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

CIBILTECH ne vérifie pas la véracité des informations, données de santé ou documents médicaux fournis par les patients et décline toute responsabilité quant à l'inexactitude, l'inadéquation ou l'illicéité desdites informations.

CIBILTECH ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des données, informations et/ou du contenu fournis par un patient, accessibles ou non au public, de l'absence de véracité desdites données, informations ou contenu, des erreurs ou omissions qu'ils pourraient comporter, ainsi que



des dommages consécutifs à l'utilisation de tout contenu fourni par un patient, affiché ou transmis par courrier électronique ou toutes autres manières, via la solution Predigraft.

CIBILTECH n'a pas d'obligation générale de surveillance des données et du contenu fournis par les patients ni d'obligation de suppression d'un contenu qui ne paraîtrait pas manifestement illicite, nonobstant son signalement.

Du fait de la nature particulière du réseau internet, l'accès à la solution Predigraft peut être interrompu ou restreint à tout moment par une cause étrangère à CIBILTECH ; dans ce cas, la responsabilité de CIBILTECH ne pourra être recherchée.

Le patient reconnaît et accepte que l'accès à la solution Predigraft s'effectue via le réseau Internet et que des aléas techniques peuvent donc affecter ce réseau et entraîner des ralentissements ou des indisponibilités perturbant ou empêchant l'accès à la solution Predigraft. De ce fait, CIBILTECH ne saurait être responsable de tout dysfonctionnements ou impossibilité d'accès ou de connexion à la solution Predigraft qui échapperaient au contrôle de CIBILTECH comme notamment : l'encombrement, la perturbation du réseau internet ou tout dysfonctionnement relevant du fournisseur d'accès à internet.

La responsabilité de CIBILTECH ne saurait non plus être engagée en cas d'interruption, suspension, modification d'accès à la solution Predigraft, pour des raisons de sécurité, ou du fait d'opérations de maintenance (notamment pour corriger des anomalies), de mises à jour ou d'améliorations techniques, ou pour en faire évoluer le contenu et/ou la présentation de la solution Predigraft, dès lors que ces interruptions seront, dans la mesure du possible et au regard de l'urgence, signalées via la solution Predigraft. CIBILTECH ne peut être tenu pour responsable d'éventuels dommages occasionnés par ces interruptions.

De même, CIBILTECH ne peut garantir que la solution Predigraft est exempte de tout bogue ou anomalie ou virus et ne saurait être tenu responsable de l'apparition de bogues, anomalies ou virus.

CIBILTECH ne saurait être tenue responsable de toute inexécution ou exécution partielle de tout ou partie des fonctionnalités de la solution Predigraft résultante ou consécutive à un cas de force majeure au sens de la jurisprudence française.

CIBILTECH ne saurait être tenue responsable de toute faute, inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie de ses obligations contractuelles résultant ou consécutif à un cas de force majeure au sens de la jurisprudence.

CIBILTECH se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier toute information figurant sur la solution Predigraft dans le cadre de sa mise à jour ou de la correction d'erreurs ou d'inexactitudes.

CIBILTECH n'est pas responsable du contenu des sites internet tiers vers lesquels renvoient des liens hypertextes présents sur la solution Predigraft.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable et dans la mesure où CIBILTECH serait jugée responsable d'un dommage non prévu ci-dessus, la responsabilité de CIBILTECH sera limitée aux dommages certains, réels, directs et démontrés.

Dans toute la mesure permise par la loi, en aucun cas CIBILTECH ne saurait être responsable des dommages indirects, y compris du manque à gagner, perte financière, perte d'exploitation ou pertes de données, subis par le patient, que ce soit sur la base d'une garantie, d'un contrat ou d'une faute

civile ou selon toute autre théorie juridique et que CIBILTECH soit ou non avisé de la possibilité de tels dommages.

CIBILTECH N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE AUTRE QUE CELLES PRÉVUES DANS LES PRÉSENTES, CONCERNANT L'INTERFACE Predigraft, SES MISES À JOUR SA DOCUMENTATION, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DE LA SOLUTION Predigraft À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. CIBILTECH NE GARANTIT PAS QUE L'INTERFACE Predigraft FONCTIONNERA SANS INTERRUPTION OU QU'IL SERA EXEMPT DE DÉFAUTS OU D'ERREURS NI QUE TOUTES LES ERREURS PUISSENT ÊTRE CORRIGÉS.

EN CAS DE DÉFAILLANCE PROUVÉE DE CIBILTECH, LA RESPONSABILITÉ TOTALE ET GLOBALE DE CIBILTECH, EN LIEN AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, NE S'ÉTEND PAS AUX DOMMAGES INDIRECTS (Y COMPRIS LES BÉNÉFICES OU PERTES D'ÉCONOMIES, OU PERTES D'ENTREPRISE TELLES QUE PERTE DE VENTES, DE DONNÉES, DE CLIENTS ETC.), MÊME SI CIBILTECH A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES ET EN AUCUN CAS, CIBILTECH NE SERA RESPONSABLE DE TOUTE RÉCLAMATION PAR UN TIERS CONTRE LE CLIENT (SAUF EN CAS DE VIOLATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE PORTANT SUR LE LOGICIEL Predigraft). LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE CIBILTECH, EN CAS DE DOMMAGE AU PATIENT, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT ET QUEL QUE SOIT LE FONDEMENT DE LA DEMANDE DU PATIENT - QUE CE SOIT CONTRACTUEL OU AUTRE - TOUS DOMMAGES CONFONDUS ET CUMULÉS, SERA EXPRESSÉMENT LIMITÉE ET NE POURRA, EN AUCUN CAS EXCÉDER 20 (VINGT)% DU MONTANT RÉGLÉ PAR LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ (AUQUEL EST LIÉ LE PATIENT) DURANT LES 12 (DOUZE) DERNIERS MOIS.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf mention contraire aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, la solution Predigraft (dont l'algorithme, les codes sources, les codes objet, la marques, les logos, les données d'analyses, les textes, les photographies, les vidéos, la base de données, les documentations, les Interfaces Homme Machine, les rapports etc..) et notamment, les présentes Conditions Générales d'Utilisation et ses versions suivantes et, tous les éléments qui les composent sont la propriété exclusive de CIBILTECH sous réserve des droits afférents aux contenus fournis par les patients eux-mêmes ou par des Tiers.

Les contenus mis en ligne sur la solution Predigraft par CIBILTECH lui appartiennent, sous la seule réserve des contenus fournis par les patients eux-mêmes ou par des Tiers.

Aucune disposition des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne peut être interprétée comme une cession de droits de propriété intellectuelle.

Le patient s'engage à ne pas commettre ou tenter de commettre un acte de nature à porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de CIBILTECH.

Ainsi, et car cela constituerait un acte de contrefaçon sanctionné par le code de la propriété intellectuelle, le patient s'engage notamment à ne pas :

- Tenter d'accéder, d'accéder, copier ou tenter de copier, reproduire, représenter ou diffuser, les codes sources et les autres éléments de la solution Predigraft ;
- Copier ou tenter de copier, représenter ou diffuser la solution Predigraft ;



- Créer ou tenter de créer des services identiques, similaires ou dérivés de la solution Predigraft ;
- Incorporer la solution Predigraft dans un autre logiciel ou dans tout autre produit ;
- Mettre à disposition du public, distribuer ou re-diffuser ou, reproduire, corriger, extraire, modifier tout ou partie de la solution Predigraft sous quelque forme que ce soit et sous quelque moyen ou procédé que ce soit ;
- Réutiliser, arranger, adapter, modifier, décompiler la solution Predigraft.
- Reproduire, représenter, diffuser des copies d'écrans de la solution Predigraft à quelques fins que ce soit.
- Exploiter, reproduire, représenter ou diffuser la marque Predigraft.

Le patient reconnaît que toute violation au présent article constitue un acte de contrefaçon civilement et pénalement sanctionnable.

Pour permettre au patient d'utiliser la solution Predigraft avec le professionnel de santé, le patient a un droit d'utilisation personnel et exclusif des fonctionnalités patient de la solution Predigraft jusqu'à la fermeture de son compte patient.

Par ailleurs, le patient reconnaît et accepte que ce droit d'utilisation personnel et exclusif des fonctionnalités patient de la solution Predigraft est ni cessible et ni transférable, y compris à titre gratuit, à un Tiers dans le monde entier.

RÉCLAMATION

Pour toute réclamation concernant l'utilisation de la solution Predigraft, le patient peut adresser sa réclamation, par email, à l'adresse suivante : patient@cibiltech.com

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ENTRE CIBILTECH ET LE PATIENT

Avant toute procédure judiciaire et toute action contentieuse, le patient et CIBILTECH essaieront de bonne foi de régler amiablement l'éventuel litige qui les opposerait dans le cadre des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Pour cela, le patient et CIBILTECH s'engagent l'un envers l'autre à envoyer à l'autre une demande de négociation amiable par email.

Le patient pourra adresser sa demande de négociation amiable par email à l'adresse : patient@cibiltech.com.

Pour sa part, CIBILTECH pourra envoyer un email au patient au moyen de l'adresse email utilisée pour créer son compte patient.

À l'issue d'un délai de deux mois, si aucun accord amiable n'a pu être conclu, la Partie la plus diligente pourra saisir toute juridiction française compétente.

SANCTION DU PATIENT EN CAS DE NON-RESPECT DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION OU DE LA RÉGLEMENTATION ET DE LA LOI

CIBILTECH pourra engager la responsabilité du patient pour tout acte contraire au respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation ou aux dispositions légales et réglementaires.

En cas de manquement par un patient à l'une ou plusieurs de ces règles, CIBILTECH se réserve le droit de suspendre et/ou de résilier unilatéralement le contrat, de bloquer le(s) compte(s) du patient concerné, de supprimer les messages litigieux, d'empêcher la publication de tout ou partie du profil du patient, et/ou de bloquer son accès à tout ou partie du Service, de façon temporaire ou définitive, sans aucune contrepartie, selon les modalités prévues dans les présentes conditions.

LA DURÉE D'APPLICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET CLÔTURE DU COMPTE PATIENT

Les Conditions Générales d'Utilisation sont appliquées dès la finalisation de la création du Compte patient et le fait pour le patient d'avoir coché la case en ligne « J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation » et pour une durée indéterminée.

Les Conditions Générales d'Utilisation Predigraft sont applicables à compter de la création du compte patient et jusqu'à la clôture du compte patient. L'article K « Responsabilité », L « Propriété intellectuelle », N « Règlement des différends entre CIBILTECH et le patient » et O « Sanctions du patient » demeurent applicables même après la clôture du compte patient.

Le patient est informé qu'il peut clôturer son compte patient à tout instant en envoyant un email à patient@cibiltech.com.

Dans les 30 jours ouvrés suivant la demande de désinscription, qui implique la résiliation du Contrat, le compte patient sera clôturé.

En cas de décès du patient, et sur production des pièces justificatives pertinentes, le compte sera désactivé.

Si le compte n'est pas exploité pendant une durée ininterrompue de 12 (douze) mois, le compte pourra être immédiatement clôturé par CIBILTECH.

Le patient reconnaît et accepte que les présentes Conditions Générales d'Utilisation puissent être modifiées sans préavis et à tout moment. Une fois modifiées, les nouvelles Conditions Générales d'Utilisation lui seront automatiquement applicables.

Le patient est encouragé à prendre connaissance régulièrement des présentes Conditions Générales d'Utilisation.



RÉSILIATION

De plein droit, CIBILTECH pourra suspendre immédiatement l'accès à la solution Predigraft, en cas de non-respect des présentes Conditions d'Utilisation par le patient.

Dans cette hypothèse, CIBILTECH notifie cette suspension au patient par courrier électronique, et le met en demeure de faire cesser cette violation.

À l'issue d'un délai de huit (8) jours à compter de cette notification restée sans effet, CIBILTECH pourra résilier de plein droit le présent contrat qui le lie le patient à CIBILTECH, sans formalité et sous réserve des dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre en réparation du préjudice résultant pour elle de cette situation.

Il est, par ailleurs, rappelé que, en cas de violation manifeste par le patient de la réglementation applicable ou des obligations stipulées par les présentes, CIBILTECH pourra suspendre l'accès au contenu en cause et/ou supprimer le compte du patient et résilier le présent contrat, sans notification préalable.

CONVENTION DE PREUVE

Le patient et CIBILTECH décident, d'un commun accord, que les systèmes et fichiers informatiques de CIBILTECH feront foi entre eux.

En conséquence, les fichiers, données, rapports et registres informatiques stockés au sein des systèmes informatiques exploités par CIBILTECH ou pour son compte dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, pourront être valablement utilisés et produits comme preuve de l'exécution du contrat qui lie le patient à CIBILTECH ou CIBILTECH avec l'établissement de santé dont dépend le professionnel de santé, et plus généralement, de tout événement, communication ou relation intervenus entre le patient, le professionnel de santé, l'établissement de santé à l'occasion de l'utilisation de la solution Predigraft.

Ainsi, CIBILTECH ou le patient pourront valablement produire dans le cadre de toute procédure, aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, les données, fichiers, programmes, enregistrements ou autres éléments, reçus, émis ou conservés au moyen des systèmes informatiques précités, sur tous supports numériques ou analogiques, et s'en prévaloir.

LOI APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Le droit applicable aux présentes Conditions Générales d'Utilisation (conditions de fond et de forme) est le droit français. Tout litige relatif aux présentes Conditions Générales d'Utilisation relève de la compétence des juridictions françaises.



STIPULATIONS DIVERSES

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Les présentes Conditions Générales ainsi que les documents qui y sont référencés, expriment l'intégralité des droits et obligations de CIBILTECH et du patient.

La nullité d'une clause n'entraîne pas la nullité des Conditions Générales d'Utilisation. La ou les stipulations annulées sont réputées non écrites.

Le fait que le patient ou CIBILTECH ne se prévale pas, un moment donné, de l'une quelconque des clauses ou qu'elle tolère l'inexécution de façon temporaire ou permanente des obligations de l'autre ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement.

Le fait pour le patient ou CIBILTECH de tolérer une inexécution ou une exécution non conforme des Conditions Générales d'Utilisation ou, plus généralement, de tolérer tout acte, abstention ou omission de l'autre partie non conforme aux stipulations des Conditions Générales d'Utilisation ne saurait conférer un droit quelconque à la partie (patient ou CIBILTECH) bénéficiant de cette tolérance.